

## LE MARCHÉ DU VEAU DANS L'UNION EUROPÉENNE\*

### LES ABATTAGES ET LA PRODUCTION (cf. tableau 1 en annexe)

D'après les enquêtes de cheptel de mai 2007 réalisées dans chacun des Etats membres et reprises par Eurostat, les naissances de veaux dans l'Union européenne à 27 ont à peine atteint 32,0 millions de têtes en 2007, en recul de 0,6 % par rapport à l'année précédente. A l'exception des Pays-Bas (+ 0,4 %) et de l'Espagne (+ 0,9 %), tous les pays de l'UE à 15 ont enregistré un repli des naissances mais c'est en Irlande qu'il a été le plus marqué (- 2,6 %). Le cheptel total de vaches dans les douze derniers Etats membres à avoir rejoint l'UE a diminué de 1,1 %, avec une baisse de 1,3 % en Pologne (- 37.000 têtes) alors qu'en Roumanie et en Bulgarie la taille du troupeau est restée stable.

Depuis l'adhésion des 10 NEM en 2004, les importations européennes de veaux et de bovins provenaient exclusivement de la Bulgarie et surtout de la Roumanie, dans le cadre des accords d'association avec l'UE. Cependant, ces deux pays ayant adhéré à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les importations en provenance de Pays Tiers ont été, en 2007, quasiment nulles. Les exportations européennes vers les Pays Tiers étant également nulles, la disponibilité en petits veaux sur le marché européen est désormais égale aux naissances de l'année, c'est-à-dire que l'offre ne dépend plus que de la production des Etats membres de l'UE.

#### Utilisation des veaux disponibles dans l'Union européenne

1000 têtes

	UE à 25			UE à 27		% 07*/06
	2003	2004	2005	2006	2007*	
Nombre de veaux nés (A) (a)	31 884	31 199	30 968	32 182	31 974	-0,6
Importations de veaux vivants (B) (b)	50	61	60	0	0	-84,4
Importations de bovins vivants (C) (c)	5	3	1	1	1	+6,9
<b>Total disponible (T = a + b + c)</b>	<b>31 939</b>	<b>31 264</b>	<b>31 029</b>	<b>32 184</b>	<b>31 975</b>	<b>-0,6</b>
Veaux de boucherie (e)	6 198	5 964	5 907	6 399	6 177	-3,5
<b>Disponible viande adulte (T - e)</b>	<b>25 741</b>	<b>25 300</b>	<b>25 123</b>	<b>25 785</b>	<b>25 798</b>	<b>+0,1</b>
<b>Part des veaux de boucherie (e / T)</b>	<b>19,4</b>	<b>19,1</b>	<b>19,0</b>	<b>19,9</b>	<b>19,3</b>	

\* Estimations

Source : Office de l'Elevage d'après EUROSTAT - Douanes

(A) vaches présentes à l'enquête de l'année précédente x 0,88

(B) bovins de moins de 300 kg vif

(C) bovins de plus de 300 kg vif

En 2007, la production européenne de veaux de boucherie (égale aux abattages) a diminué de 3,5 % par rapport à l'année précédente, passant de 6,4 à 6,2 millions de têtes. Cette diminution a affecté les Etats de l'Union à 15 (- 4,8 %) alors que, dans le même temps, les abattages des douze nouveaux Etats membres ont progressé de 3,3 %.

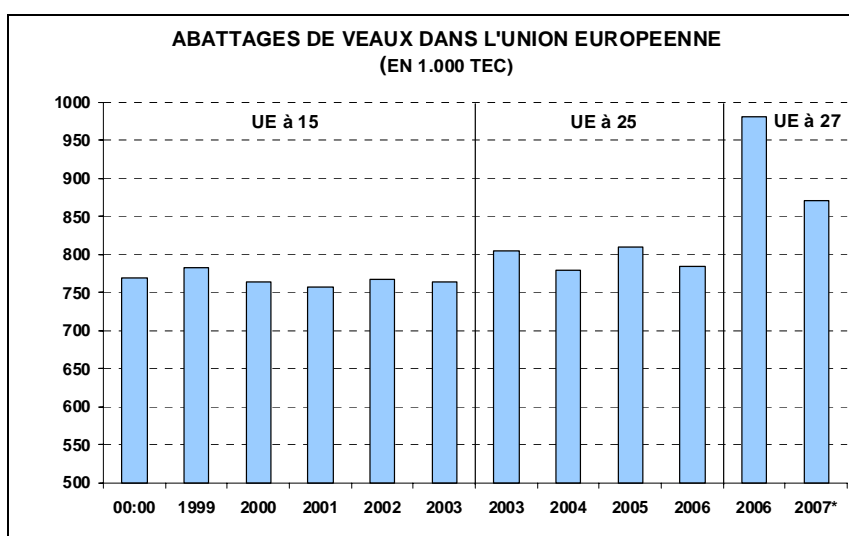
Les Pays-Bas font exception dans l'UE à 15. La production néerlandaise a en effet connu une croissance de 62.300 têtes en 2007 (+ 4,6 %), atteignant un niveau supérieur à celui de ces quatre dernières années (1,4 million de têtes). Le pays conforte ainsi sa place de second producteur européen de veaux de boucherie, se rapprochant progressivement du leader français. En France, comme dans les autres principaux pays impliqués dans la filière veau de boucherie, la production a été limitée, conséquence d'une réduction des mises en place de

\* Les tableaux et les graphiques sont en annexe, de la page 204 à la page 207

veaux de 8 jours dans les ateliers d'engraissement par les intégrateurs. La marge de ces derniers a été affectée par des prix peu rémunérateurs du veau de boucherie en début d'année, puis par une hausse des coûts de production. Les abattages ont ainsi reculé de 6,6 % en France, 8,4 % en Italie et 8,8 % en Allemagne.

En 2007, 91 % de la production de veaux de boucherie des 12 NEM était d'origine polonaise et roumaine, contre 79 % l'an passé. Depuis son adhésion à l'UE, la Roumanie est devenue le premier producteur des NEM (759.000 têtes), avec des abattages en hausse de 9,7 % en 2007, encore inférieurs à ceux de l'Italie (884.000 têtes) mais loin devant l'Allemagne (311.000 têtes). Les abattages polonais se sont fortement redressés (+ 64,3 %) atteignant 230.000 têtes.

La part des veaux disponibles dans l'Union européenne utilisée pour produire des veaux de boucherie a baissé de 0,6 point en 2007, pour s'établir à 19,3 %, un niveau qui reste dans la moyenne de ces quatre dernières années. Le nombre de veaux orientés vers la production de viande rouge a bien résisté (+ 0,1 %).



\* Estimations

Source : Office de l'Elevage d'après EUROSTAT

A l'échelle de l'Union européenne à 27, le repli des abattages de veaux de boucherie en poids s'avère être plus prononcé qu'en tête (- 11,0 %) du fait de la chute de 12,0 kg/tête des carcasses d'animaux abattus (- 7,8 %, à 141,3 kg/tête).

Cette évolution est néanmoins à nuancer puisqu'elle est causée principalement par un pays, la Roumanie. Les abattages roumains se sont en effet effondrés, pour tomber à 105.400 tonnes contre 187.400 tonnes un an avant (- 43,7 %). En 2006, le poids moyen des veaux abattus s'élevait à 270,8 kg/tête, un poids largement supérieur à ceux des autres pays européens et à la norme « veau de boucherie ». Il semblerait donc que la Roumanie, dès son adhésion à l'UE, se soit adaptée afin d'offrir aux consommateurs européens des veaux aux standards communautaires (et non plus des animaux trop âgés et entrant dans la catégorie « viande rouge »). Ainsi, le poids moyen des carcasses de veaux roumains a été divisé par deux pour tomber à 138,9 kg/tête en 2007 (- 131,9 kg/tête). Cette mutation a permis aux éleveurs roumains de réduire le temps et le coût de l'engraissement d'un veau de 8 jours et leur a offert la possibilité d'engraisser un plus grand nombre d'animaux (ce qui explique la hausse des abattages en tête) : 53 % des veaux disponibles ont intégré la filière veau de boucherie en 2007, contre 48 % en 2006.

Exclusion faite de la Roumanie et de la Bulgarie, les abattages de l'Union européenne à 25 ont reculé de 2,3 % en tec en 2007 : l'augmentation de 44,2 % du volume de veaux abattus dans les 10 NEM n'a pas compensé la baisse de 3,1 % dans l'UE à 15.

Malgré la réduction des volumes abattus en France (- 6,1 %), en Allemagne (- 7,3 %) et en Italie (- 7,7 %), les poids moyens des carcasses ont progressé dans ces trois pays (+ 0,8 kg / tête, + 2,0 kg / tête et + 1,2 kg / tête respectivement). Le poids moyen des veaux abattus s'est également accru aux Pays-Bas, où il a atteint 159,7 kg / tête. Cet alourdissement des carcasses illustre une rétention des animaux dans les ateliers d'engraissement. Cette régulation de l'offre communautaire par les intégrateurs a en outre permis de soutenir le prix du veau de boucherie. En Pologne, les quantités de veaux abattus ont été orientées à la hausse (+ 81,7 %), grâce notamment à une augmentation des poids à l'abattage (+ 5,5 kg / tête). Les veaux polonais restent néanmoins nettement plus légers que ceux des autres Etats européens.

**Poids moyen des carcasses de veaux**  
(calculé à partir des abattages redressés)

	2003	2004	2005	2006	2007*	kg/tête % 07*/06
Belgique-Lux	164,5	167,0	171,0	169,2	169,5	+0,1
Pays-Bas	146,6	145,1	153,9	153,7	159,7	+3,9
Italie	142,8	142,8	144,1	147,4	148,6	+0,8
France	130,1	131,5	135,9	137,2	138,0	+0,6
Allemagne	119,2	120,6	125,0	126,6	128,6	+1,6
<b>UE 15</b>	<b>137,0</b>	<b>137,0</b>	<b>141,7</b>	<b>144,1</b>	<b>146,6</b>	<b>+1,8</b>
Pologne	48,4	53,0	68,9	52,0	57,5	+10,6
Roumanie				270,8	138,9	-48,7
<b>UE 25 / 27**</b>	<b>129,8</b>	<b>130,5</b>	<b>137,0</b>	<b>153,3</b>	<b>141,3</b>	<b>-7,8</b>

\*Estimations

Source : Office de l'Elevage d'après EUROSTAT

\*\* UE à 25 de 2003 à 2005 ; UE à 27 en 2006 et 2007

## LES ECHANGES

### - Veaux vivants (cf. tableaux 2 à 4 en annexe)

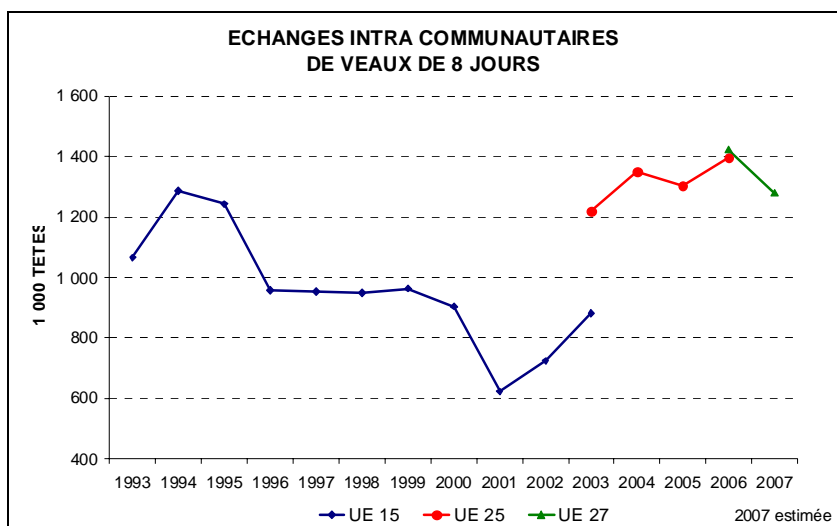
#### - En provenance des Pays Tiers

En 2006, plus de 99 % des bovins de moins de 300 kg et plus de 94 % des veaux de moins de 80 kg provenaient de la Roumanie et dans une moindre mesure de la Bulgarie. En 2007, ces deux pays ayant adhéré à l'Union européenne, les échanges de l'UE à 27 avec les Pays Tiers ont été considérablement réduits, moins de 100 têtes pour les animaux de moins de 300 kg et inexistantes pour les veaux de moins de 80 kg.

Le commerce de l'UE s'est donc limité aux échanges intra-communautaires.

#### - Echanges intra-communautaires de veaux de 8 jours

Les échanges intra-communautaires de veaux de 8 jours de l'UE à 27 se sont établis à 1,28 million de têtes en 2007, en retrait de 10,1 % par rapport à l'année précédente, à périmètre constant. Ils sont légèrement inférieurs à ceux de l'Union à 25 il y a un an.

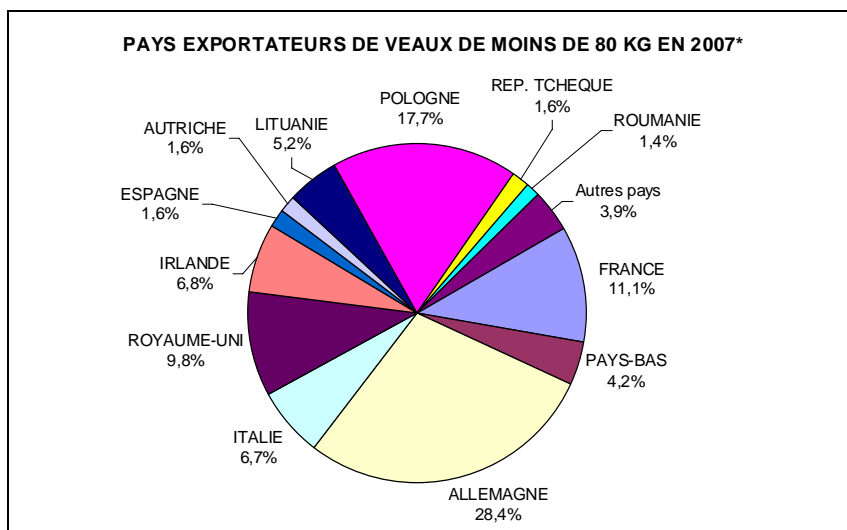


Source : Office de l'Elevage d'après Douanes

Malgré des exportations en baisse (- 7,1 %), l'Allemagne reste le premier exportateur européen de veaux de 8 jours en 2007 (28 %). Le recul des ventes de veaux allemands de 8 jours est dû en partie aux restrictions de déplacements d'animaux en raison de la fièvre catarrhale ovine, qui ont obligé les éleveurs à conserver leurs animaux et à les engraisser sur place, ou tout du moins dans le « périmètre FCO », en les transférant de la filière veaux de boucherie vers la filière de viande bovine adulte. Trois pays se partagent les petits veaux allemands mis sur le marché communautaire : les Pays-Bas pour plus de la moitié, la France pour un quart et l'Espagne.

Second fournisseur de veaux de 8 jours (18 % du total), la Pologne a également réduit ses ventes en 2007 (- 33,9 %). Un cheptel de vaches en légère baisse et un net redressement de la production nationale de veaux de boucherie expliquent ce repli des exportations de veaux de 8 jours. Partenaires toujours dynamiques de la Pologne, l'Italie et les Pays-Bas ont acheté respectivement environ 40 % et 35 % des petits veaux exportés en 2007.

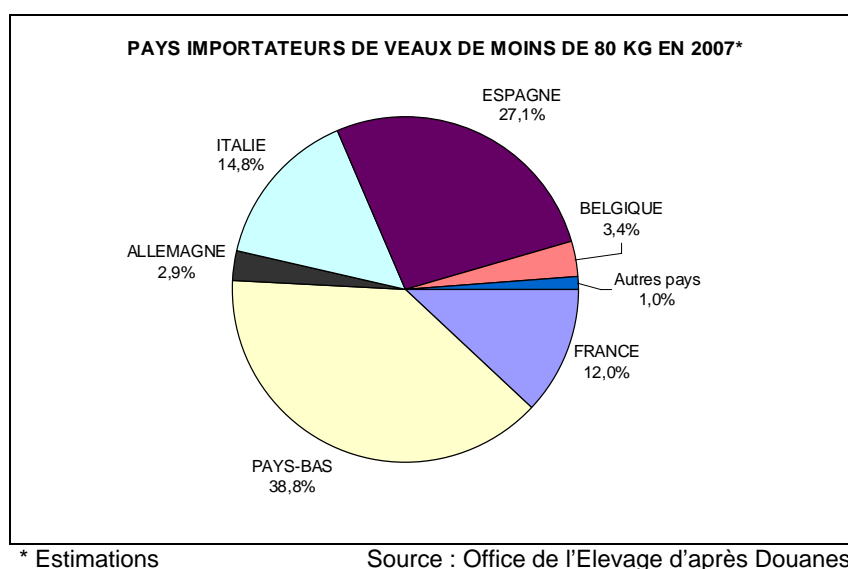
Les exportations françaises de veaux de 8 jours ont diminué de 3,4 %, une baisse relativement modérée en comparaison des deux précédents pays évoqués. La France est ainsi restée en 2007 un exportateur important au sein de l'UE (11 % du total), et ce malgré les prix relativement élevés pratiqués. Face à une demande en retrait des intégrateurs français et à des difficultés de déplacements des animaux dans le nord de la France, les échanges se sont faits majoritairement avec l'Espagne et l'Italie.



Suite à la levée des restrictions des échanges de bovins au Royaume-Uni en mai 2007, les exportations de veaux de ce pays ont repris. Et pour écouler un excédent de veaux dû à une production de veaux de boucherie en baisse, le pays s'est tourné vers les ventes de veaux de 8 jours. Grâce à ses prix largement inférieurs à ceux des autres grands pays exportateurs, du fait d'une filière très industrialisée et d'un marché local longtemps très déprimé par la crise de l'ESB, les ventes britanniques ont enregistré une croissance exceptionnelle de + 136,8 %, principalement vers les Pays-Bas. Le veau de 8 jours anglais est en effet particulièrement apprécié des intégrateurs néerlandais.

Depuis l'arrêt des destructions des vaches de plus de 30 mois au Royaume-Uni, l'Irlande a été contrainte de se tourner vers de nouveaux débouchés. Le pays a ainsi développé ses échanges (+ 6,9 %) notamment avec ses deux principaux partenaires continentaux, les Pays-Bas et l'Espagne.

La Lituanie fait depuis quelques années partie des grands exportateurs européens de veaux de 8 jours et la part de ses ventes dans le total de l'UE ne cesse de croître (plus de 5 % en 2007), évolution liée à la baisse de sa production depuis deux ans. Le veau lituanien répond aux attentes des Allemands et Néerlandais, qui en sont les deux principaux acheteurs.



En 2007, quatre pays se partagent plus de 90 % des importations intra-communautaires de veaux de 8 jours : les Pays-Bas (39 %), l'Espagne (27 %), l'Italie (15 %) et la France (12 %). Si les Pays-Bas destinent ces petits veaux à la filière veau de boucherie, l'Espagne et l'Italie les affectent à la filière longue, en en faisant du jeune bovin ou du bœuf.

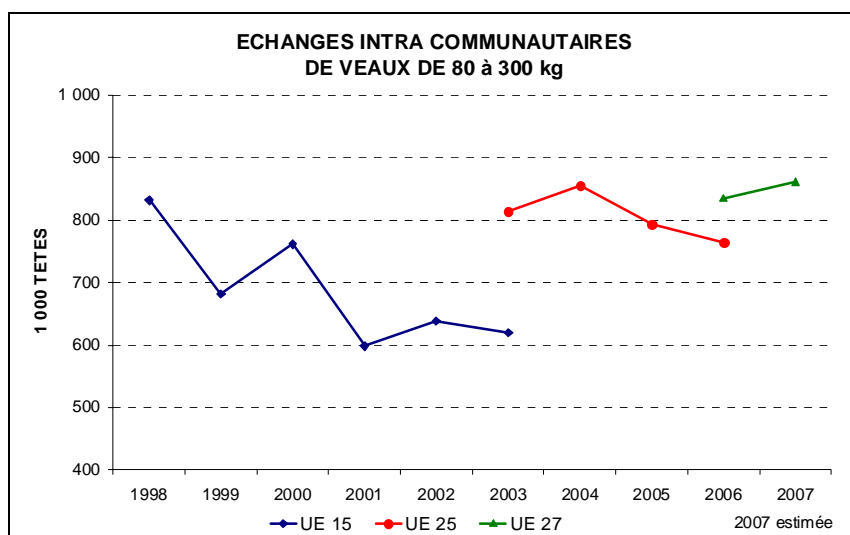
#### - Echanges intra-communautaires de veaux de 80 à 300 kg

Après une baisse des échanges intra-communautaires de veaux de 80 à 300 kg au sein de l'UE à 25 en 2006 (- 3,7 %), l'année 2007 a enregistré une légère augmentation à l'échelle de l'UE à 27, passant de 835 à 861 milliers de têtes (+ 3,1 %).

Certains grands pays importateurs de veaux de 80 à 300 kg ont réduit leurs achats en 2007. C'est le cas de la France (- 66,2 %), de l'Allemagne (- 36,8 %) et de l'Italie (- 14,3 %). Face à des coûts de production élevés et des prix de vente du veau de boucherie et du jeune bovin en baisse, ces pays ont fait le choix de limiter l'offre sur leurs marchés nationaux afin d'orienter les prix à la hausse et de redonner une rentabilité à ces productions.

Ce choix a eu des conséquences pour les pays fournisseurs, dont les ventes ont chuté en 2007 : la Pologne (- 46,9 %), les Pays-Bas (- 30,9 %) et l'Allemagne (- 27,7 %). Dans un contexte économique difficile, ces pays ont eu du mal à se tourner vers d'autres marchés pour écouler leurs veaux, déjà destinés à cet âge à la production de viande rouge.

L'Espagne et la Grèce sont parmi les seuls pays dont les importations de veaux de 80 à 300 kg ont augmenté en 2007 (+ 41,7 % et + 39,1 % respectivement). Les approvisionnements de la Grèce en veaux roumains ont fait un bond, provoquant un accroissement des exportations de la Roumanie de 217,6 %, aux dépens de la Hongrie.



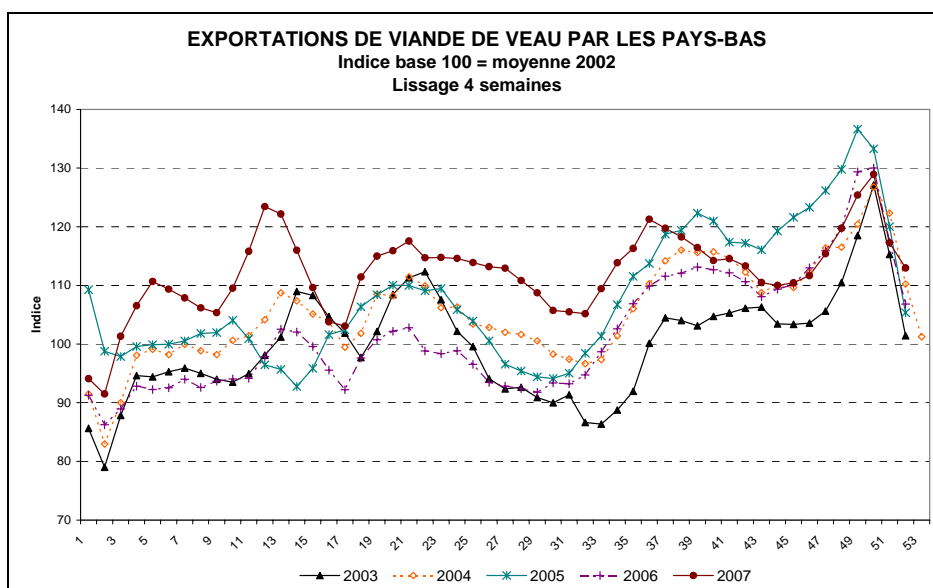
Source : Office de l'Elevage d'après Douanes

## - Viande de veau

Les nomenclatures douanières spécifiques à la viande de veau ont été supprimées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Depuis cette date, les échanges de viandes de veau sont repris dans l'agrégat « veau + gros bovins » et sont traités dans la partie « Gros bovins ». Toutefois, les échanges de viande de veau entre l'Union européenne et les Pays Tiers sont très faibles et les échanges intra-communautaires sont essentiellement constitués par les exportations néerlandaises et françaises. Les exportations françaises ne sont pas connues. Par contre, l'interprofession néerlandaise approche les volumes expédiés en effectuant une enquête hebdomadaire auprès d'un échantillon de ses exportateurs.

Alors qu'elles avaient reculé en 2006 (- 5,5 %), les expéditions néerlandaises de viande de veau vers l'Union européenne se sont accrues de façon prononcée en 2007 (+ 10,2 %). Elles ont atteint 207.000 tonnes, un niveau supérieur à celui de ces quatre dernières années et qui représente 91 % de la production de veau des Pays-Bas.

L'écart entre 2006 et 2007 s'est creusé dès le 1<sup>er</sup> trimestre (+ 18,1 %). Il s'est maintenu aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres (+ 13,2 % et + 18,0 % respectivement). Ces exportations ont été facilitées par de fortes disponibilités aux Pays-Bas et favorisées par un prix du veau de boucherie moins élevé que dans certains pays de l'UE, tels que la France. En effet, l'achat de veaux britanniques bon marché et une alimentation peu riche en produits laitiers, donc moins tributaire du prix des matières premières, ont accru la compétitivité du veau néerlandais par rapport à ses concurrents. Au dernier trimestre cependant, les ventes de viande néerlandaise sont redescendues au niveau de l'année précédente (+ 0,5 %).



La France a importé 11,3 % de viande de plus que l'année précédente (+ 4.100 tonnes), l'Allemagne 14,7 % (+ 5.800 tonnes) et l'Italie 3,1 % (+ 2.400 tonnes) mais ce sont surtout les autres Etats membres de l'UE qui ont intensifié leurs achats (+ 21,0 %) quoique à un niveau moins élevé. Cet apport de viande néerlandaise a permis à ces pays de compenser, au moins partiellement, le déficit de production intérieure et de répondre à la demande des consommateurs.

#### Exportations de viandes de veau par les Pays-Bas

	2003	2004	2005	2006	2007	% 07/06
Italie	70,8	80,5	85,5	79,1	81,6	+3,1
Allemagne	45,1	43,4	41,0	39,7	45,5	+14,7
France	38,8	41,6	39,1	36,4	40,5	+11,3
Autres destinations	30,1	32,9	33,2	32,5	39,3	+21,0
<b>Union européenne</b>	<b>184,8</b>	<b>198,3</b>	<b>198,8</b>	<b>187,8</b>	<b>207,0</b>	<b>+10,2</b>

Source : Office de l'Élevage d'après PVV

### LES PRIX (cf. tableau 5 en annexe)

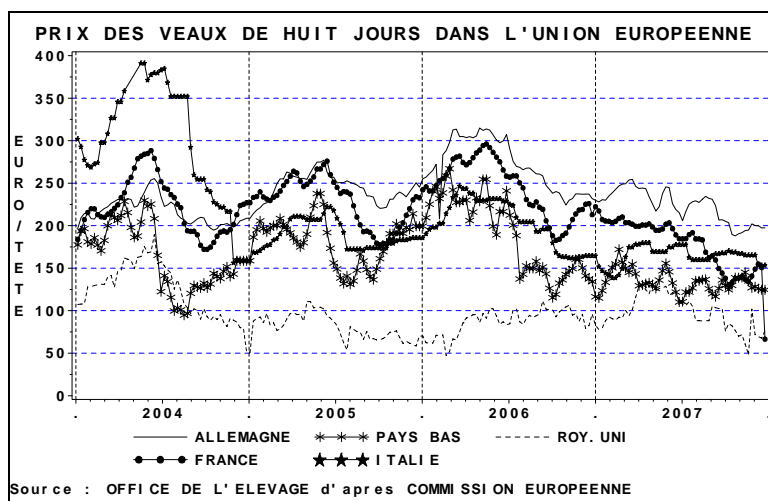
#### - Veaux de huit jours

Tout au long de l'année 2007, les cours européens des veaux de 8 jours ont été en-deçà de ceux de l'an passé : ils ont enregistré une diminution de 18,7 % pour s'établir en moyenne à 176,3 €/tête. Le repli des prix a véritablement débuté au mois d'avril (- 20,7 %) pour atteindre un minimum en décembre (150,6 €/tête ; - 20,8 %).

La baisse des cours a pu être observée dans la plupart des Etats de l'Union européenne à l'exception du Royaume-Uni, où les prix ont progressé de 12,6 % (98,3 €/tête). Dans ce pays, la reprise des exportations, conséquence de la levée de l'embargo au mois de mai, a permis de réduire l'offre intérieure et donc de soutenir les prix du petit veau. Les cours britanniques restent néanmoins bien inférieurs à ceux des autres pays européens. Ils ont été à nouveau orientés à la baisse au 4<sup>e</sup> trimestre (- 22,6 % à 73,6 €/tête) avec notamment un recul de 28,0 % au mois de novembre par rapport au même mois de l'année précédente.

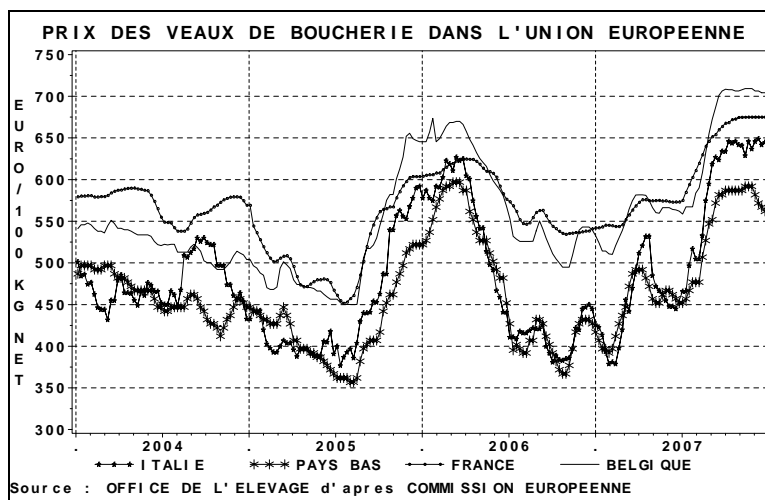
Dans les autres Etats membres, les cours ont été en retrait en 2007 par rapport à 2006 : - 29,4 % aux Pays-Bas (133,6 €/tête), - 19,2 % en Italie (164,6 €/tête), - 15,2 % en Irlande (140,5 €/tête) et sont donc particulièrement attractifs. Dans la plupart des Etats de l'UE, la baisse de rentabilité de l'engraissement du veau de boucherie, due à l'envolée du coût de l'aliment, a incité les intégrateurs à réduire leur demande, ce qui a permis de contenir les prix du veau de 8 jours et de maintenir un certain niveau de marge.

En Allemagne (223,2 €/tête ; - 17,7 %) et en Espagne (233,3 €/tête ; - 15,2 %), même s'ils ont chuté, les prix restent supérieurs à la moyenne européenne et en particulier aux prix français : 178,0 €/tête (- 27,1 %).



**- Veaux de boucherie**

Les prix du veau de boucherie dans l'Union européenne ont progressé de 5,3 % en 2007, se situant à une moyenne de 5,56 €/ kg net. Si, sur les deux premiers trimestres, les cours étaient inférieurs à ceux de l'année précédente (- 19,6 % et - 7,3 % respectivement), la tendance s'est inversée à partir du mois de juillet. Le veau de boucherie a connu une hausse marquée, pour atteindre 6,45 €/ kg net en novembre (+ 39,1 %). Cette évolution est le résultat d'une offre très réduite, conséquence de la réduction des mises en place dans les ateliers d'engraissement à la fin du printemps, elle-même rendue nécessaire par la hausse des coûts de production.



Après une année 2006 de hausse des prix (soutenus par la consommation et des possibilités d'exportation), l'année 2007 a enregistré une nouvelle progression. Conséquence d'une offre réduite, dans la plupart des Etats membres, les prix ont atteint des valeurs jamais observées au cours de ces dix dernières années : 6,05 €/kg net en France (+ 4,6 %), 6,09 €/kg net en Belgique (+ 4,7 %), 5,19 €/kg net en Italie (+ 6,8 %)... Même si le prix néerlandais reste sous la moyenne européenne, à 4,98 €/kg net, il a tout de même gagné 4,8 % du fait d'une offre en forte croissance (abattages en hausse de 8,7 %). Dans ce pays, les intégrateurs ont bénéficié de veaux de 8 jours à bas prix, en provenance de la zone réglementée (pour cause de fièvre catarrhale) et du Royaume-Uni.

Sur le seul mois d'octobre, la hausse européenne est particulièrement importante par rapport au même mois de l'année précédente (+ 41,3 %), comme dans les principaux pays : Belgique (+ 40,7 %), France (+ 24,4 %), Italie (+ 67,2 %) et Pays-Bas (+ 55,2 %).

## LA CONSOMMATION

*L'absence de données spécifiques concernant le commerce extérieur des viandes de veau empêche habituellement l'établissement de tout bilan de consommation. Cependant, compte tenu des spécificités de la filière (échanges très faibles avec les Pays Tiers et prédominance des exportations néerlandaises dans le commerce intra-communautaire), on peut tenter d'approcher les quantités consommées dans l'Union européenne ainsi que pour les trois principaux pays consommateurs, en formulant les postulats suivants :*

- *les quantités de viandes consommées dans l'Union européenne sont égales aux abattages redressés, corrigés des échanges avec les Pays Tiers. Les quantités importées et exportées sont très faibles et varient très peu d'une année sur l'autre. Le dernier solde des volumes échangés calculé à partir des données des Douanes s'était élevé à + 4.600 tec.*
- *les statistiques sur les échanges intra-communautaires de viandes se réduisent aux expéditions des Pays-Bas vers leurs partenaires. La consommation en France, en Italie et en Allemagne est calculée à partir des abattages nationaux augmentés des importations de viandes de veau en provenance des Pays-Bas,*
- *la variation de stocks est supposée nulle sur l'ensemble de l'année.*

### - Consommation par bilan

En 2007, la consommation de viande de veau de l'Union européenne à 25 a reculé de 2,3 %, à 761.600 tonnes. Malgré une hausse de 44,2 %, la consommation des 10 NEM est toujours trop modeste pour contrebalancer l'évolution négative observée dans les quinze anciens Etats membres.

A l'échelle de l'UE à 27, le recul est plus prononcé (- 11,1 %) en raison de la chute de la production roumaine de veau de boucherie (liée à son passage à une production plus conforme à la définition européenne de veau de boucherie).

En Italie, la consommation s'est infléchi pour la deuxième année consécutive (- 3,9 % par rapport à 2006). Les craintes concernant la grippe aviaire éloignées et une viande de veau toujours chère sur le marché ont poussé les consommateurs à se tourner vers d'autres viandes (volaille, porc). Malgré tout, l'offre italienne, en baisse, n'a pas été suffisante et a été complétée par les importations de viande néerlandaise, qui ont représenté 38 % de la consommation en 2007.

En recul de 3,8 %, la consommation française de viande de veau s'est établie à 265.300 tonnes, sous le niveau de 2003. La dépendance vis-à-vis des viandes néerlandaises s'est renforcée, s'élevant à 15 % (contre 13 % en 2006).

### Approche de la consommation indigène brute de viande de veau dans l'Union européenne

1000 tec

	2003	2004	2005	2006	2007*	% 07*/06
France	282,1	278,1	283,1	275,7	265,3	-3,8
Italie	218,0	221,1	227,8	221,5	212,9	-3,9
Allemagne	85,4	89,0	85,8	82,8	85,5	+3,3
<b>UE 15</b>	<b>760,2</b>	<b>753,5</b>	<b>783,0</b>	<b>765,2</b>	<b>741,1</b>	<b>-3,2</b>
NEM 10	40,3	20,0	21,3	14,2	20,5	+44,2
<b>UE 25</b>	<b>799,4</b>	<b>773,5</b>	<b>804,4</b>	<b>779,5</b>	<b>761,6</b>	<b>-2,3</b>
NEM 12				211,0	127,0	-39,8
<b>UE 27</b>				<b>976,3</b>	<b>868,1</b>	<b>-11,1</b>

\* Estimations

Source : Office de l'Elevage d'après EUROSTAT et PVE

L'Allemagne a été l'un des rares pays de l'UE à 15 où la consommation de viande de veau s'est redressée (+ 3,3 %). Pour faire face à la demande, non satisfaite par la production nationale, le pays a eu recours aux importations de viande néerlandaise, à hauteur de 53 % (en hausse de 6 points par rapport à 2006).

La consommation individuelle de viande de veau dans l'Union européenne à 25 s'est élevée à 1,67 kg/hab/an en 2007, soit une diminution de 0,05 kg par rapport à 2006. Devant les Français (4,19 kg/hab/an) et les Italiens (3,60 kg/hab/an), les Roumains sont devenus les premiers consommateurs de veau (4,89 kg/hab/an) de l'Union européenne ; l'adhésion de la Roumanie a d'ailleurs renforcé le niveau de consommation individuelle (1,79 kg/hab/an).

### Approche de la consommation individuelle de viande de veau dans l'Union européenne

kg/hab/an

	2003	2004	2005	2006	2007*	% 07*/06
France	4,56	4,47	4,52	4,38	4,19	-4,4
Italie	3,80	3,82	3,90	3,77	3,60	-4,5
Allemagne	1,03	1,08	1,04	1,00	1,04	+3,4
<b>UE 15</b>	<b>2,04</b>	<b>2,01</b>	<b>2,08</b>	<b>2,02</b>	<b>1,95</b>	<b>-3,7</b>
Pologne		0,24	0,31	0,19	0,35	+81,9
<b>UE 25</b>		<b>1,73</b>	<b>1,78</b>	<b>1,72</b>	<b>1,67</b>	<b>-2,8</b>
Roumanie				8,67	4,89	-43,6
<b>UE 27</b>				<b>2,03</b>	<b>1,79</b>	<b>-11,5</b>

\* Estimations

Source : Office de l'Elevage d'après EUROSTAT et PVE

### - Achats des ménages

En France, le panel TNS montre une diminution de 0,8 % des achats des ménages, qui ont reculé à 71.900 tonnes en 2007. Les Français se sont tournés préférentiellement vers le bœuf et le porc, des viandes favorisées par des prix plus attractifs (11,30 €/kg pour le bœuf par exemple contre 14,10 €/kg pour le veau).

En Italie, d'après le panel GFK, la consommation de viande de veau a été portée par une chute des prix (- 7,5 %). Même si cette viande est toujours la plus chère d'Italie (10,26 €/kg), la progression de la consommation de veau des ménages a été plus soutenue que celle de bœuf (+ 3,7 % contre + 1,3 %).

## BILAN DE L'UE DANS LE SECTEUR VEAU

1000 tec

	UE à 25	UE à 27		
	2006	2006	2007	% 07*/06
<b>Production de veaux finis</b>	<b>784,1</b>	<b>980,9</b>	<b>872,7</b>	<b>-11,0</b>
Importations Pays Tiers de veaux vivants de 80 à 300 kg	6,4	0,0	0,0	///
Exportations de Viandes (1000 tonnes)	4,6	4,6	4,6	=
<b>Consommation</b>	<b>779,5</b>	<b>976,3</b>	<b>868,1</b>	<b>-11,1</b>
Auto-provisionnement	99,4%	99,5%	99,5%	

\* Estimations

Source : Office de l'Élevage d'après Eurostat, Douanes

## LES PREVISIONS POUR 2008

En 2007, le cheptel de vaches laitières a reculé dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union européenne à 27 (à l'exception des Pays-Bas). Le nombre de veaux laitiers à naître en 2008 devrait donc décroître d'autant (environ - 1,5 %).

Pour faire face à des quotas laitiers en hausse (jusqu'à + 2 %), les éleveurs laitiers, en particulier ceux des pays déjà en sous-réalisation en 2007 (France, Pologne, Royaume-Uni), pourraient décider de conserver une plus grande proportion de veaux femelles, en vue d'accroître leur cheptel, ce qui réduirait d'autant le nombre de petits veaux disponibles pour la filière veau de boucherie. La hausse du cheptel de vaches allaitantes en 2007 (+ 0,8 %) ne devrait pas avoir beaucoup d'impact sur la disponibilité en petits veaux puisque seule une très faible proportion est dirigée vers la production de veaux de boucherie.

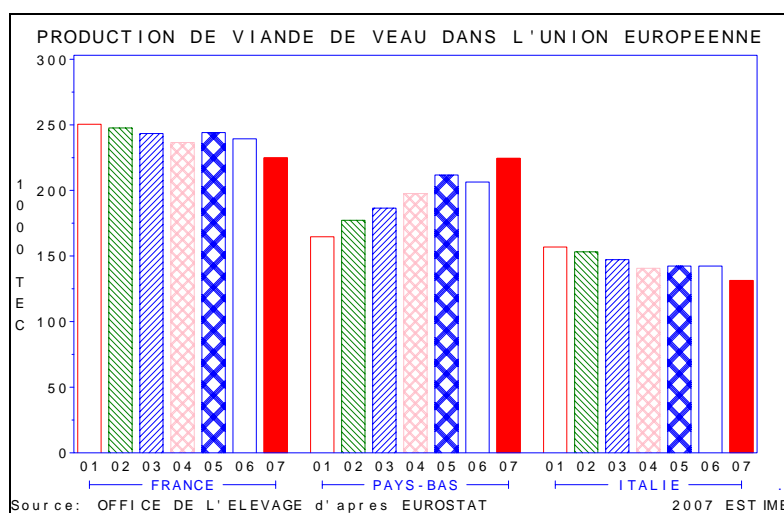
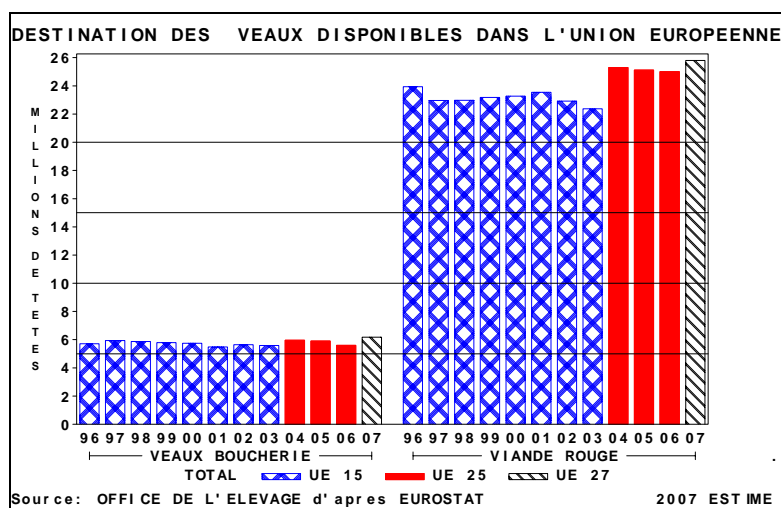
En outre, si elle persiste, ce qui est probable, la fièvre catarrhale ovine pourrait limiter les déplacements d'animaux et donc de veaux qui pourraient, une année encore, être transférés vers la filière viande rouge plutôt que vers la filière veau de boucherie.

L'Union européenne devrait disposer d'un nombre de veaux de 8 jours à nouveau en recul. Et comme, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, les importations de veaux de 8 jours en provenance de Pays Tiers sont quasiment inexistantes, l'UE n'a aucune solution pour compenser le déficit en petits veaux. L'Union européenne devrait donc enregistrer une nouvelle baisse de sa production de veaux de boucherie en 2008.

L'évolution aux Pays-Bas pourrait être différente de celle de la plupart des autres Etats européens. Non seulement le cheptel de vaches a progressé en 2007, ce qui se traduira par une hausse des naissances, mais en plus le pays est spécialisé dans la production de veaux de boucherie et tire profit des disponibilités en veau de 8 jours au Royaume-Uni. La production néerlandaise devrait donc rester orientée à la hausse en 2008 et le pays pourrait être en mesure d'exporter des volumes de viande supérieurs à ceux de 2007.

Conséquence d'un recul des disponibilités en veaux de boucherie sur le marché communautaire, les prix pourraient se maintenir au niveau qu'ils avaient atteint fin 2007. Quand aux prix du petit veau, ils pourraient remonter du fait du recul des naissances et d'une demande plus soutenue qu'en 2007 de la part des intégrateurs ; mais les contraintes liées à la fièvre catarrhale ovine pourraient avoir un impact négatif. Si la tendance se poursuit pour les produits laitiers, et notamment si la collecte repart, les prix de l'aliment devraient retrouver des niveaux plus conformes à ceux de ces dernières années, ce qui rendrait la production de veau de boucherie plus rentable.

La consommation devrait être difficile à relancer dans un contexte d'offre réduite. Il est même difficilement envisageable qu'elle se maintienne au niveau de 2007 si les prix de la viande de veau restent aussi chers, comparés aux prix des autres viandes.



**Tableau 1 : Abattages redressés de veaux dans l'Union européenne**

1000 tec

	2003	2004	2005	2006	2007*	% 07*/06
Allemagne	40,3	45,6	44,8	43,1	40,0	-7,3
Autriche	9,5	9,5	8,6	8,7	8,6	-0,6
Belgique-Lux	51,2	49,5	53,8	54,7	54,3	-0,7
Espagne	39,5	32,5	33,6	31,9	27,5	-13,8
France	243,3	236,5	244,1	239,3	224,8	-6,1
Grèce	14,2	13,7	13,0	14,7	15,2	+3,1
Italie	147,2	140,6	142,4	142,4	131,4	-7,7
Pays-Bas	186,5	197,6	211,7	206,4	224,4	+8,7
Portugal	23,2	23,1	25,8	20,3	11,2	-44,7
Suède	4,0	4,6	4,5	4,5	4,4	-1,5
<b>UE 15</b>	<b>764,2</b>	<b>758,5</b>	<b>788,0</b>	<b>769,8</b>	<b>745,7</b>	<b>-3,1</b>
Pologne	27,3	9,3	11,8	7,3	13,2	+81,7
Bulgarie				9,4	1,1	-88,3
Roumanie				187,4	105,4	-43,7
<b>NEM 10 / 12 **</b>	<b>40,3</b>	<b>20,0</b>	<b>21,3</b>	<b>211,0</b>	<b>127,0</b>	<b>-39,8</b>
<b>UE 25 / 27 **</b>	<b>804,4</b>	<b>778,5</b>	<b>809,4</b>	<b>980,9</b>	<b>872,7</b>	<b>-11,0</b>

\* Estimations

Source : Office de l'Elevage d'après Eurostat

\*\* NEM 10 et UE à 25 de 2003 à 2005 ; NEM 12 et UE à 27 en 2006 et 2007

Tableau 2 : Les échanges intra-communautaires de bovins vivants de moins de 80 kg en 2006

De Vers	AUT	BE	R. TCH	DE	ESP	FR	HONG	IR	IT	LET	LIT	LUX	NL	PO	SLOVA	UK	TOTAL IMPORTS
BE				3 314		2 071		2 695	11 628			163	24 298	237	25	8 487	52 918
R. TCH									185								185
DE	3 225		6 724							6 317	21 357	10	1 419	12 236			51 288
EL							221								12		233
ESP	2 246	3 673	6 576	47 080		100 749	220	18 713	73 594	549	1 359		32 482	78 742	733		366 716
FR	5 611	5 000	698	93 794	31 321			2 018	3 255	32	307		8 893	14 263		649	165 841
HONG			0	0							0	0		0	0		0
IR																69	69
IT	16 968	46	8 727	14 924	40	35 442	2 764	2 317			4 124		30	143 085	6 833		235 300
LUX		294		11													305
NL		11 151	4 379	242 848	1 931	5 556	1 647	57 355	21 413	2 116	14 989	2 308		102 045	6 033	45 412	519 183
PO				256						362	2 726		4 585				7 929
SLOVA									227								227
<b>TOTAL EXPORTS</b>	<b>28 050</b>	<b>20 164</b>	<b>27 104</b>	<b>402 227</b>	<b>33 292</b>	<b>143 818</b>	<b>4 852</b>	<b>83 098</b>	<b>110 302</b>	<b>9 376</b>	<b>44 862</b>	<b>2 481</b>	<b>71 707</b>	<b>350 608</b>	<b>13 636</b>	<b>54 617</b>	<b>1 400 194</b>

Tableau 3 : Les échanges intra-communautaires de bovins vivants de 80 à 300 kg en 2006

De Vers	AUT	BE	R. TCHEQ	DE	ESP	FR	HONG	IR	IT	LIT	LUX	NL	PO	POR	SLOVA	SLOVE	TOTAL IMPORTS
AUT			1 730	176			224			276		17	491		1 226	1 244	5 384
BE			1 383	6 223		694	1 004	68		2 067	1 409	32 463	104		120		45 535
R. TCHEQ	157											22				71	250
DE	2 302	1 577	4 094			614	150		16	665	2 817	10 057	18 916		148		41 356
EL			1 181	82		859	48 405						315		36		50 878
ESP		350	245	14 664		100 425	50	31 915	13 536			5 197	50 634	6 612			223 628
FR		1 911	2 137	1 101	5 017			2 692	4 496			29 344	667		172		47 537
HONG			0	0								0	0		0		0
IR						2						1					3
IT	21 494	3 006	3 474	23 979	3 116	180 938	1 667	6 154		89		4 157	35 665	39	7 316	1 847	292 941
LIT												5					5
LUX		49		29													78
NL	33	19 166	41	14 810		800	158	81					156		180		35 425
PO			123	8					298								429
POR					451	144											595
SLOVA	55								289				492				836
SLOVE	0		0	0			0		0				0		0		0
<b>TOTAL EXPORTS</b>	<b>24 041</b>	<b>26 059</b>	<b>14 408</b>	<b>61 072</b>	<b>8 584</b>	<b>284 476</b>	<b>51 658</b>	<b>40 910</b>	<b>18 635</b>	<b>3 097</b>	<b>4 226</b>	<b>81 263</b>	<b>107 440</b>	<b>6 651</b>	<b>9 198</b>	<b>3 162</b>	<b>744 880</b>

Remarque : Source EUROSTAT d'après les douanes de chaque Etat. De fortes incohérences sont constatées entre les volumes déclarés exportés par un Etat et ceux déclarés importés par le pays destinataire. Le rédacteur a choisi de présenter ce que chaque pays membre déclare importer. Les éléments qui figurent dans ce tableau sont donc à utiliser avec beaucoup de précautions.

**Tableau 4 : Contingents d'importation d'animaux vivants de l'espèce bovine  
à droits de douane réduits ou en exemption de droits**

		Juillet 2005 - Juin 2006		Juillet 2006 - Juin 2007		Juillet 2007 – Juin 2008	
		quantité	droit	quantité	droit	quantité	droit
<b>GATT (accès courant)</b>	Bovins mâles de moins de 300 kg, destinés à l'engraissement	169.000 têtes	16 % + 582 €/t	24.070 têtes	16 % + 582 €/t	24.070 têtes	16 % + 582 €/t
<b>Accords d'association <sup>(1)</sup> (PECO et Pays baltes)</b>	Bovins de 80 à 300 kg  Veaux moins de 80 kg	178.000 têtes <sup>(2)</sup>	1 % + 93 €/t	-	-	-	-
<b>Nouvel accord d'association</b>							
<b>Roumanie</b>		46.000 têtes	Exemption	46.000 têtes	Exemption	-	-
<b>Bulgarie</b>		6.600 têtes		6.600 têtes			

Source : Office de l'Élevage d'après Commission européenne

<sup>(1)</sup> A compter du 1<sup>er</sup> mai 2004, date de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe de l'Est, les échanges avec la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie ont été libéralisés et donc ces pays ne bénéficient plus des contingents « animaux vivants de l'espèce bovine ». Ces contingents ont été reportés sur les deux futurs Etats membres, la Roumanie et la Bulgarie (les volumes du contingent n'ont pas été modifiés ; le droit de douane préférentiel est égal à 10% du droit plein soit 1% ad valorem + 93 €/t).

<sup>(2)</sup> Ce contingent est réparti par période selon des quotités précises : du 01.07.2005 au 31.12.2005 : 5.000 têtes, 01.01.2006 au 31.03.2006 : 86.500 têtes, 01.04.2006 au 30.06.2006 : 86.500 têtes

Tableau 5 : Prix des veaux à la production

	2003	2004	2005	2006	2007	% 07/06
euros						
<b>Veaux de 8 jours / tête</b>						
France	221,8	221,4	228,3	244,0	178,0	-27,1
Italie	313,4	301,0	188,5	203,9	164,6	-19,2
Pays-Bas	159,2	163,4	181,8	189,2	133,6	-29,4
Allemagne	242,2	216,8	244,3	271,1	223,2	-17,7
Royaume-Uni	132,4	123,4	80,3	87,3	97,2	+11,4
Irlande	218,1	208,3	177,5	165,6	140,5	-15,2
Espagne	267,4	255,2	247,7	275,1	233,3	-15,2
<b>UE</b>	<b>223,9</b>	<b>213,0</b>	<b>199,4</b>	<b>216,7</b>	<b>176,3</b>	<b>-18,7</b>
<b>Veaux boucherie / 100 kg net</b>						
France	540	571	517	579	605	+4,6
Italie	458	476	443	486	519	+6,8
Pays-Bas	442	461	422	475	498	+4,8
Belgique	512	524	511	581	609	+4,7
<b>UE</b>	<b>491</b>	<b>515</b>	<b>472</b>	<b>528</b>	<b>556</b>	<b>+5,3</b>

\* UE à 15 avant 2004, UE à 25 après

Source : Office de l'Elevage d'après Commission européenne

